

*Il ne suffit pas
de le dire
... il faut le faire**

Combien de colloques, de réunions, d'actions autour des droits de l'enfant depuis des mois ?

Dans cette multitude, on trouve des gens sincères, d'autres qui agissent par ambition et veulent s'emparer d'un créneau porteur.

Il y en a beaucoup qui parlent et beaucoup moins qui offrent concrètement aux enfants des lieux de paroles, des espaces où exercer réellement leurs droits. Les droits de l'enfant ne sont ni une mode, ni une découverte récente ! Ils ne sont pas brutalement octroyés par une Convention ou par la seule bonne volonté de certains.

Permettre aux enfants d'exercer des droits qu'ils ne seraient pas en mesure d'exercer serait pure démagogie.

Il est nécessaire de mettre en place, avec eux, des techniques de vie coopérative, des entraînements à la parole en commun, à la gestion, à l'émission et à la réception d'informations, à l'école et en dehors de l'école.

Ce n'est qu'au prix d'une telle formation que la conquête de leurs droits, par les enfants, se situera bien au-delà d'une mode et deviendra une réalité.

La Rédaction

* Phrase prononcée par un enfant de classe Freinet lors d'un conseil de classe et reprise par Sven Bjorklünd, propagateur de la pédagogie Freinet en Suède, comme titre de son livre sur la pédagogie Freinet.

SOMMAIRE

L'école est-elle un lieu de parole ?	1-2-3
Pédagogie internationale - Japon	4
Lecture et mathématiques	5
De la classe... à BTJ	6-7
Travailler autrement au lycée	8
Droit à l'expression	9
Lu - vu - entendu	10-11

Photographies : Jean Le Gal : p. 1 - Paul Grenet : p. 2 et 3 - Roger Ueberschlag : p. 4 - M. Gérard : p. 6 et 7 - P. Bensa : p. 9.

Omission : dans le *Nouvel Educateur* n° 16 les photos de la page 2 étaient de M. Bourgarel.

L'école est-elle un lieu de parole ?



« Je voudrais répondre de manière longue, argumentée, objective à cette question. Citer les travaux multiples [...] qui montrent que, oui, l'école est un lieu de parole... mais surtout de la parole de l'adulte. Hubert Montagner, par exemple, en comptabilisant les temps de parole dans de nombreuses classes a montré que 75 % environ du temps de parole est occupé par l'adulte. Ceci n'est qu'une moyenne et on verra que, parfois, il est possible de concevoir différemment la parole de l'enfant dans l'école... comme dans la société. Après tout est-on si sûr que dans la cité, hors de l'école et en présence d'adultes, 25 % des prises de parole, une sur quatre, soit le fait des enfants ? L'enseignant n'a pas à être le bouc émissaire dans les conflits intercorporatifs avec le monde du travail médico-social et une approche critique ne doit pas être une parole démobilisante. Alors l'école, lieu de parole pour les enfants ? Oui, mais pas assez. C'est qu'elle est prisonnière des représentations sociales plurimillénaires empreintes d'archaïsmes philosophiques et anthropologiques bien antérieurs à Jules Ferry ! [...]

Des représentations sociales pesantes

Ces représentations sociales sont à l'école plus pesantes, et il est plus difficile de les dépasser. Il y a chez les parents, chez les enseignants comme chez les apprenants, conformation à l'image de *l'enseigné-qui-écoute* et de *l'enseignant-qui-parle*. Écouter est perçu comme *le ressort premier de l'acte pédagogique : on ne peut apprendre si on n'écoute pas*. Recommander et pratiquer une pédagogie de la communication, comme la pédagogie Freinet, baser la pédagogie sur *la parole des enfants* n'est-ce pas *trahir* sa vocation d'enseignant ? [...]. En fait, on sait bien qu'on apprend en communiquant, en bougeant. C'est ce que démontre la neuropédagogie [...]. L'épistémologie a depuis longtemps montré [...] le rôle du tâtonnement que Freinet nomme expérimental. Le bon chercheur [...] est celui qui se pose les bonnes questions. Encore faut-il lui laisser le temps de se les poser, ne pas induire par apprentissage précoce les attitudes de soumission face au savoir institutionnalisé.

Suite en page 3

Colloque à l'Unesco

Préparation des états généraux des enfants

Palais de l'Unesco à Paris. Les portes béantes d'un immense amphi avalent les quelque 2 000 participants du colloque *Enfants de droit - La Révolution des petits pas* (Françoise Dolto), organisé par l'Association La Harpe avec le concours de diverses personnalités et associations. Le public est essentiellement formé de gens des métiers de l'enfance : assistantes sociales, éducateurs, pédiatres, psychologues, enseignants...

La soirée du troisième jour du colloque est une soirée-débat interassociative visant à préparer la mise en place des états généraux des enfants. Elle est placée sous la présidence de Roger Bambuck et Hélène Dorlhac, présents.

Tous les éléments sont réunis pour en faire une soirée réussie :

- des enfants de classes Freinet doivent y lire leurs cahiers de doléances,
- des jeunes du lycée autogéré de Saint-Nazaire sont là,
- le présentateur qui est aussi l'animateur de Radioloustic, radio pour enfant, a pour mission de transmettre en direct les questions des petits auditeurs,
- des messages télématiques venus d'enfants de toute la France grâce au serveur télématique ACTI de la ville de Chatellerauld doivent être envoyés sur un grand écran de la salle,
- des messages d'enfants télécopiés transmis grâce à Réseau J, l'ICEM et OPUS Alcatel doivent être lus,
- enfin des personnalités du monde de l'enfance interassociations sont installées à la tribune.

Malheureusement, en dépit de ces richesses, la soirée n'est qu'une demi-réussite. Les enfants qui ont des doléances à lire montent à la tribune avec beaucoup d'assurance et de détermination. Mais le temps qui leur est octroyé est bien court. Les messages transmis par télématique, télécopie et Radioloustic trouvent difficilement leur place à cause d'une retransmission technique défectueuse. Les jeunes du lycée de Saint-Nazaire piaffent d'impatience à se faire entendre. Certains adultes, à la tribune, gardent trop longtemps la parole... pour dire qu'il faut donner la parole aux jeunes ou tombent dans la démagogie.

Le directeur de l'IDEF, M. Rosenczveig, n'a pas tort de mettre en garde l'assistance contre les effets démagogiques d'une prise de parole par les jeunes qui ne serait pas soutenue par les adultes. Rappelons, en la circonstance, l'opération exemplaire des « Cahiers de Doléances » organisée par les Francas et l'ICEM à laquelle ont participé quelque 300 000 jeunes. (Lire en encadré les messages d'enfants de classes Freinet extraits de ces cahiers et lus à la tribune à cette occasion.)

R. Bambuck clôture la soirée par une intervention vivement appréciée qui recentre les débats.

Souhaitons que la suite qui sera donnée à ces travaux, pour ce qui concerne la mise en place des états généraux des enfants fasse avancer à pas de géants cette Révolution des petits pas hésitants.

Monique Ribis

LA PAROLE DES ENFANTS

Une première dans le grand amphithéâtre de l'Unesco : devant 2 000 personnes, les enfants des classes Freinet de Triel-sur-l'Hautail, dans les Yvelines, et du Mans, dans la Sarthe, ont lu des extraits des 15 000 cahiers de doléances recueillis dans la France entière, lors de l'opération coorganisée par les Francas et l'ICEM. Représentants des 200 000 à 300 000 jeunes qui ont rédigé ces cahiers, ils ont su une fois de plus, faire la preuve que la parole des enfants et l'expression de leur citoyenneté sont des nécessités. Écoutez-les :

Extrait d'un cahier de doléances de Nancy :

« Les parents donnent trop d'ordres et très souvent on ne peut même pas discuter avec eux. Ils mènent souvent une vie trop chargée et ne s'occupent plus de nous [...]. Les adultes divorcent trop souvent [...]. Les enfants ne sont pas assez concernés par le choix d'organisation de la vie (guerre, pollution, chômage). »



Extrait d'un cahier de doléances de Bourg-en-Bresse :

« Ce qui nous paraît injuste à l'école c'est que les maîtres et les maîtresses ne nous écoutent pas assez. Nous n'aimons pas les professeurs méchants qui râlent toujours. Nous n'aimons pas les heures de retenues et de punitions. Trop de devoirs nous empêchent de nous amuser. Ce qui nous paraît injuste, c'est que le maître nous tape quand on ne comprend pas les leçons.

Les enfants respectent les adultes mais il faut aussi que les adultes respectent les enfants. »

Extrait d'un cahier de doléances d'Essy-lès-Nancy :

« On ne peut pas répondre aux parents. Il faut toujours leur demander la permission pour faire quoi que ce soit. Il y a des parents qui battent les enfants et certains enfants sont mal habillés par rapport aux adultes. Les adultes sont, en général, peu



Enfant lisant des doléances

sympathiques. Ils ne nous prennent pas suffisamment au sérieux.

Les adultes sont sauvages avec les enfants. Ils s'attaquent aux plus vieux. Ils accusent souvent à tort et à travers, sans vérifier si c'est vrai ou non. On demande rarement leur avis aux enfants. »

Cahier de doléances Le Mans :

« Toute la classe trouve injuste qu'à la caisse des magasins même quand on est arrivé avant, on passe après quand on est un enfant. Nous proposons que les jeunes aient plus le droit de parler devant la société. Qu'on leur demande leur avis quand cela les concerne, dans les loisirs, à l'école, dans le quartier.

Nous proposons que les Français et les étrangers fassent les choses ensemble pour apprendre à mieux se connaître et à s'apprécier. »

Cahier de doléances CES Bordeaux :

- Laisser parler les adolescents.
- Accepter les opinions différentes.
- Choisir ses études suivant ses goûts et accepter les conséquences de ses choix.
- Davantage de responsabilité au collège avec participation à tous les conseils de classe. »

Cahier de doléances de l'école Laleu, La Rochelle :

« Vous, qui avez entendu tout ce que nous avons écrit, faites-en des livres, montrez-les à la télévision, au monde entier et dites que tout ce que nous avons écrit s'appelle liberté. S'il vous plaît, faites-le, et le monde entier sera plus heureux et plus joyeux. »



L'école est-elle un lieu de parole ?

(Suite de la page 1)

La parole trop expansive du maître est un obstacle épistémologique : ce qui pâtit de la non-parole de l'enfant, c'est la construction de la connaissance elle-même.

L'enfant est de la même nature que l'homme

Résumons-nous : on ne communique pas assez à l'école, il le faut pourtant. Alors comment faire ? Cela se fait, imparfaitement, dans les contradictions, c'est-à-dire dans le réel, hors d'une école rêvée qui n'a d'autre intérêt que de fuir l'ici et maintenant de la classe. Cela se fait même depuis plus de cinquante ans ! [...]. Il serait temps aussi de faire pleinement place à celui qui est sans aucun doute un des plus grands pédagogues du XX^e siècle : Célestin Freinet.

Célestin Freinet bâtit sa pédagogie sur un socle qui, d'un seul coup, l'éloigne des représentations traditionnelles de l'enfant : son « invariant pédagogique n° 1 est : *L'enfant est de la même nature que l'homme*. Sur ce socle, quatre piliers : la socialisation, la personnalisation des apprentissages, la communication/expression, le tâtonnement expérimental. Nous avons déjà évoqué l'importance du tâtonnement expérimental. La socialisation, par la coopération, vise à tenir compte du fait que tout être humain est un être social, et à éviter la structuration psychotique de l'écolier-qui-ne-doit-pas-copier. La communication se base sur une parole réelle et non sur la parole répétition-récitation. Quant à la personnalisation des apprentissages, elle n'est que la conséquence de deux faits de simple bon sens : chaque être est différent et construit ses savoirs par des chemins et un temps différents ; l'école doit être centrée sur l'enfant, ce que découvre – enfin – la loi d'orientation.

Des situations de parole authentique

Alors l'école lieu de parole ? Sur ce socle et ces piliers viennent reposer un ensemble de pratiques, de techniques, de tours de main, d'outils sans lesquels le discours pédagogique ne serait que creux verbiage. Ce sont l'entretien du matin, qui fait entrer la vie propre de chaque enfant dans la classe en lui permettant de raconter les événements importants de sa vie. Ce sont aussi le texte et le dessin libre, le journal scolaire avec toutes les techniques d'illustration et d'impression (imprimerie, ordinateur, photocopie, etc.), la correspondance et la classe-enquête qui vont chercher de l'information à l'extérieur, information complétée par la documentation

de la Bibliothèque de Travail (les fameuses BT).

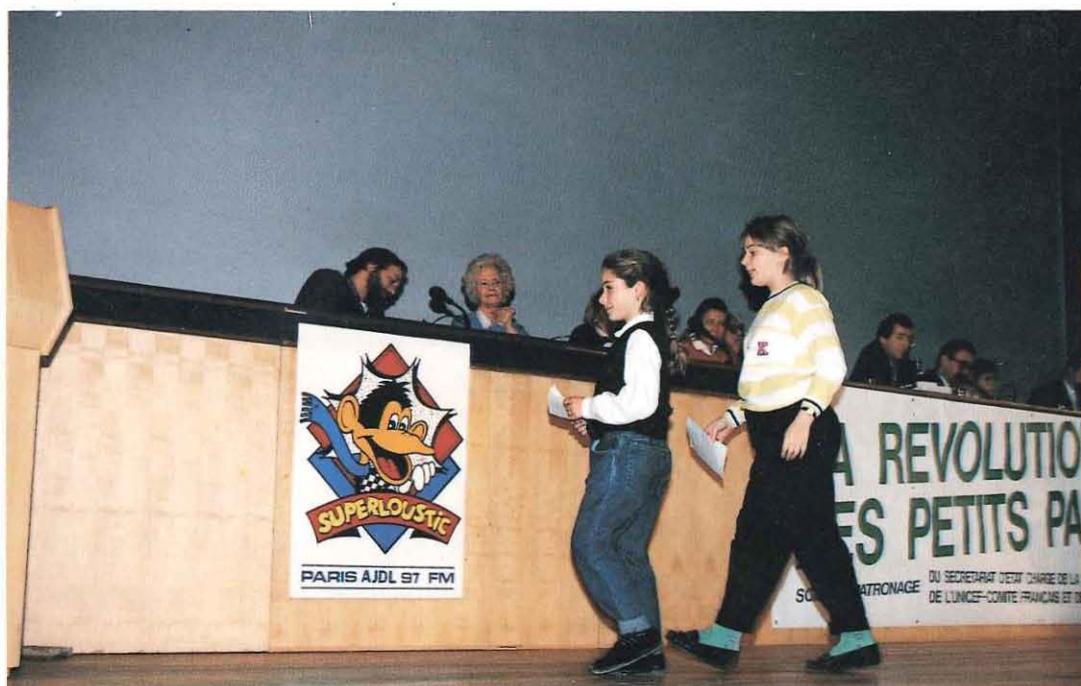
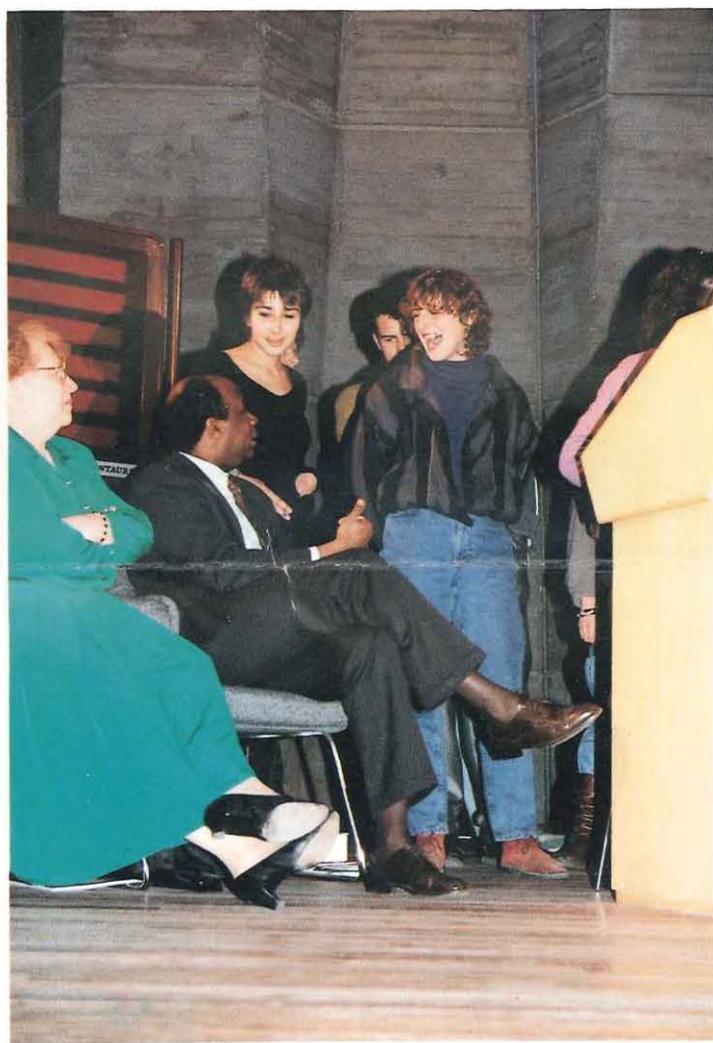
C'est aussi tout un dispositif qui permet la mise en œuvre d'une véritable citoyenneté au quotidien : conseil de coopérative, projets, gestion de l'argent de la coopérative, etc. On pourrait encore citer l'appropriation par les apprenants eux-mêmes de toutes les techniques modernes de communication : cinéma, vidéo, télématique, radio pour lesquelles le mouvement Freinet a toujours été un pionnier. Citons enfin une opération menée cette année avec les Francas : les cahiers de doléances des enfants et des jeunes qui ont permis à 200 000 ou 300 000 jeunes d'exprimer publiquement devant les élus de la nation leurs revendications, leur vision du monde, leurs propositions. Toutes ces situations de parole authentique ont eu lieu en grande partie dans l'école publique de ce pays. Mais qui en parle ? Quand on parle de la pédagogie Freinet c'est souvent pour la démolir comme une pédagogie non-directive, baba-cool, style petites fleurs et petits oiseaux. Comme si la pédagogie Freinet n'était pas d'abord une exigeante éducation au travail, au travail authentique.

Alors l'école, lieu de parole ? Elle le sera mieux quand on cessera d'en faire la seule porteuse des échecs éducatifs de notre société. Elle le sera mieux quand on mettra en valeur les réussites de l'école quant à la parole des en-

fants, réussites qui ont depuis belle lurette dépassé le stade expérimental. Elle le sera mieux quand la formation des enseignants sera elle aussi coopérative et socialisée plutôt que scolastique et verticale. »

Intervention d'Éric Debarbieux au colloque *Enfants de droit. La Révolution des petits pas* à l'Unesco

R. Bambuck et jeunes du lycée autogéré de Saint-Nazaire



Japon

Les frémissements des finissantes



Au Japon, les lycées où l'on enseigne le français se comptent sur les doigts d'une main. L'anglais, héritage de l'occupation américaine, domine partout et ce n'est qu'à l'université que des étudiants un peu fous choisissent notre langue en option.

Étonnante découverte : si Freinet a été introduit dans l'enseignement secondaire japonais, c'est presque en contrebande, dans les malles des sœurs de la Charité du Québec, en 1961.

L'école secondaire privée qu'elles ont fondée en 1961, la Caritas Gakuen, aux portes de Tokyo, compte maintenant deux mille élèves, toutes de sexe féminin. Sa section de français a démarré, en 1973, avec cinq élèves et en compte trente six en 1989, après des hauts et des bas. Deux enseignants, Yoshiro Yamasaki et Odile Lessard, y ont mis toutes leurs forces pour obtenir des « finissantes », les élèves de classe terminale, non seulement un bon niveau (qui ne leur a pas toujours servi pour l'entrée à l'université, rares sont en effet les établissements qui ont prévu des épreuves en français pour les candidats) mais aussi une tournure d'esprit qui prouve qu'elles ont assimilé notre goût pour l'esprit critique et notre philosophie de l'expression libre.

A dix-huit ans, que pensent les finissantes ?

Dans ce qui constitue sans doute le premier journal scolaire japonais exclusivement en langue française et tiré à l'ordinateur, les élèves de terminale (cinquante élèves par classe) ont oublié leur uniforme pour exprimer avec une sincère intensité, dans leurs textes libres, leurs états d'âme. En voici quelques extraits :

Du cinéma : « Après avoir réfléchi longuement, j'ai découvert que la vie, c'est une forme de cinéma. Mais je fais mon film moi-même. Cependant, je ne vis pas seule. Je fais ma vie avec les gens qui m'entourent et que je connais. Je ne peux pas faire mon propre scénario. Alors, il m'arrive des choses que je ne comprends pas : joies, tristesses... Qui est donc le réalisateur dans le film de ma vie ? Qui tient les fils de ma destinée ? Oui vraiment, ma vie est plus

mystérieuse qu'un film ordinaire. Il en est ainsi non seulement pour moi mais aussi pour tous les Japonais et pour tous les gens du monde entier. » **Hiroko Washizu.**

Du théâtre : « Quand vous étiez petite vous avez désiré, au moins une fois, devenir princesse. Sur scène cela peut se réaliser sans difficulté. L'événement impossible devient possible. C'est là l'aspect théâtral que je préfère : pouvoir me métamorphoser en plusieurs personnages. Mais à la différence du cinéma, le théâtre oblige l'acteur à s'exprimer dans un espace limité. C'est amusant pour le spectateur et difficile pour l'acteur. J'aime beaucoup jouer sur scène. Parce qu'il y a beaucoup de rêves à vivre, il y a aussi beaucoup de leçons à tirer. » **Chika Sato.**

De la mort : « C'est en revenant de l'école que j'ai constaté la mort de mon oiseau. Pourtant ce matin, il gazouillait vivement sans arrêt et jouait sur mon épaule. Et quand je l'ai revu ce soir, je n'ai pu entendre sa voix. Son corps était froid comme de la glace et il ne bougeait pas... J'étais stupéfaite. Je détournais les yeux de la mort en souhaitant qu'elle s'éloigne... Généralement, je ne pense qu'au présent, sans plus. Mais le temps passe. Il est important de penser à se réjouir, s'affliger, souffrir, s'amuser « maintenant ». L'occasion m'est donnée de l'apprendre par mon oiseau. » **Satomi Yazaki, qui est aussi l'auteur de l'illustration du journal.**

De la liberté : « Les chats semblent vivre calmement leur propre vie, sans se plaindre. Tandis que les chiens obéissent parfaitement à leur maître. Cela ressemble aux principes de solidarité des salariés dans les compagnies. Mais les chats sont différents de chiens. Non seulement, ils n'obéissent pas à un maître mais ils ne s'approchent jamais des personnes en les importunant. Les chats ne sont pas exigeants, ils ne s'imposent pas. Le caractère du chat s'harmonise parfaitement à l'individualité des gens de l'époque actuelle. » **Yoko Fujinuma.**

De la correspondance : « C'est quand il n'y a pour mon père que des factures et des formules à remplir, dans la boîte aux lettres, que je suis le plus déçue. Mais je suis la plus heureuse quand il y a une lettre pour moi. On peut maintenant faire presque toutes les affaires par téléphone. Mais moi, je préfère de beaucoup la lettre, car je peux conserver le plaisir et aussi la revoir. Lorsque je range dans mon bureau une enveloppe contenant l'écriture d'une personne chère, je m'attarde à relire le contenu déjà oublié. J'éprouve parfois aussi le plaisir d'attendre une réponse. Je ne sais pas pourquoi, mais je me sens alors devenir adulte. » **Akiko Kikuchi.**

On dirait qu'à travers une langue étrangère aux sonorités douces pour une Japonaise, ces jeunes filles essayent de revivre des émotions d'enfance qu'elles n'auraient jamais l'impudeur, à leur âge, de détailler dans leur langue maternelle autocensurée par les conventions strictes de la vie sociale.

Mais nos jeunes Japonaises vont plus loin. Elle ne se contentent pas d'enrichir leur vocabulaire, d'en saisir les nuances, elles éprouvent le besoin de jouer avec les mots, de se créer une langue secrète à partir de sonorités françaises. Ainsi est né, entre autres, un mot français nouveau, de leur invention : le mot « incopain ».

Incopain : « Y aurait-il quelqu'un qui connaîtrait le mot « incopain », i-n-c-o-p-a-i-n ? Vous ne le connaissez pas ? C'est bien naturel. On ne le trouve pas dans le dictionnaire. C'est un néologisme inventé par nous, les « sixième année » (classe terminale) de l'option français. Il signifie : « Celui qui n'est pas camarade, celui qui n'est pas ami ». Les examens d'entrée à l'université ont transformé la classe en un champ de bataille où cette taquinerie n'a de sens que pour nous. » **Sachiko Kayama**

Pèlerinage aux sources

Depuis plus de dix ans, un professeur d'université, traducteur des œuvres de Freinet et fondateur du mouvement Freinet japonais, Tokuzo Miyagaya, emmène un groupe d'enseignants de son pays à l'école Freinet de Vence. Cette année, le déplacement s'est fait avec une certaine tristesse car des bruits couraient sur l'éventuelle fermeture de l'école historique. Après avoir acheté des châteaux dans le Bordelais et des immeubles dans le triangle d'or parisien, les Japonais seront-ils tentés par le rachat de chefs-d'œuvre en péril ?

Ce voyage annuel (du 25 mars au 3 avril) comportait également la visite d'écoles parisiennes ayant adopté quelques techniques d'école moderne ainsi qu'un stage dans l'École moderne de Genève dirigée depuis trente ans par Josiane Kern.

Nous en rendrons compte dans un prochain numéro du Nouvel Éducateur.



R. Ueberschlag

Lecture et mathématiques

L'âge de la directrice

Les situations-problèmes : pertinence de la lecture et des prises de données

Un des phénomènes caractéristiques de l'absence de réflexion dans les situations problèmes de type scolaire (qui sont le plus souvent coupées de la vie des enfants et donc de leur désir) est la production de réponses incohérentes qui traduit l'absence de lecture profonde des « énoncés ». Pour s'en rendre compte, il suffit de proposer des énoncés dont l'organisation des données est inhabituelle ou d'introduire des données ou des questions « parasites » dans ces situations problèmes (1).

Cette constatation pose le problème de l'investissement de l'enfant pour la compréhension de la lecture des situations proposées.

Face à ce constat, j'essaie d'habituer les enfants à une vigilance de lecture introduisant, soit de façon systématique, soit périodiquement, des données inutiles et/ou des questions incongrues dans les « énoncés » de façon à les contraindre à une lecture en profondeur des situations mathématiques.

Cette stratégie a un triple objectif :

- Lire de manière active et volontaire (au sens de l'implication réelle) dans l'acte de lire un texte qui induit des questions.
- Casser le réflexe « stimuli-réponse » qui fait que les enfants associent toujours une opération (en général l'addition) à l'existence de données numériques.
- Les inviter d'abord à réfléchir à ce que représentent ces données.

En un mot, habituer l'enfant à réfléchir (chercher à comprendre) plutôt qu'à répondre (savoir).

A titre d'exemple de ce travail, voici quelques types d'énoncés que j'ai proposés à mes élèves de CM1-CM2 :

Raisonnement au CM : exemples d'énoncés

Dans une ville de 3 000 habitants, il y a 2 écoles. L'école primaire compte 123 élèves pour

5 classes, l'école maternelle a 102 élèves pour 4 classes.

- Quel est l'âge de la directrice ?
- Quel est le nombre d'instituteurs(trices) du village ?
- Combien y a-t-il d'enfants du village qui vont à l'école ?

J'ai 52 F dans ma tirelire. Mon grand-père qui a 72 ans me donne 12 F. J'achète un disque à 28 F. Combien me reste-t-il ?

- $(72 - 52) - 12$.
- $(52 + 12) - 28$.
- $52 - (28 + 12)$.
- $72 - (52 + 12)$.

Un camion de 10 tonnes transporte 50 sacs de ciment de 40 kg et 30 sacs de plâtre de 25 kg.

Quel est le nombre de sacs transportés ?

- $(40 \times 50) + (25 \times 30)$.
- $10 + (50 + 25)$.
- $50 + 30$.
- $40 + 25$.
- $10 + 40 + 30$.

Une voiture qui roule à 80 km/h fait un parcours de 180 km. Elle s'arrête 1/2 h puis repart à son point de départ à la même vitesse. Son compteur marque 14 360 km à l'arrivée.

- A quelle vitesse est-elle revenue ?
- Combien a-t-elle parcouru dans un aller-retour ?
- Combien marquait le compteur au départ ?

A 8 heures du matin, dans un parking, il y a 565 voitures et 100 places vides. Dans la matinée, 59 voitures entrent et à midi 25 voitures arrivent.

A 7 heures du soir, 195 voitures partent. Lis attentivement ce problème proposé par Cathy puis complète le tableau ci-dessous.

Si quelqu'un travaille sur ce sujet, je suis intéressé pour échanger idées, stratégies, exercices, sondages.

Jany Gibert

Extrait du dossier « Lecture » du Secteur Français de l'ICEM à paraître avec les n°s 19 et 20 du *Nouvel Educateur*

(1) Voir *L'âge du capitaine*, Stella Baruk.

Questions	Je le lis sur l'énoncé	Impossible	Je peux le calculer : réponse	Il manque une donnée
Le nombre de places du parking.				
Le nombre de voitures qui quittent le parking à 7 h.				
Le prix du stationnement pour une journée.				
Le nombre de voitures qui resteront la nuit.				

Apprendre à lire naturellement

Des enfants du cours préparatoire apprennent à lire avec la « méthode naturelle ».

Film vidéo en deux parties :

Première partie : *Stocker-analyser* (48 mn).

Deuxième partie : *Stocker-Analyser... Vers la maîtrise du système orthographique* (66 mn).

Production :

École normale d'instituteurs de Versailles - G.E.M.Y. pédagogie Freinet.

La pédagogie Freinet, c'est d'abord ici la correspondance interscolaire. Comprendre des textes reçus (lettres, poésies, documents, etc.), envoyer à son tour des textes... Lire et écrire deviennent les nécessités quotidiennes d'une vie scolaire ouverte sur la vie sociale et sont en permanence requis par les projets individuels et collectifs de la classe.

La méthode naturelle, dans ce cadre, c'est d'une part l'ensemble des activités qui font de la langue écrite un objet d'apprentissage ; et d'autre part l'ensemble des procédés pédagogiques qui donnent à tous les enfants des moyens personnels d'accomplir ces activités de lecture et d'écriture.

« Apprendre à lire naturellement » expose et explique la totalité de ces activités et de ces procédés, mois par mois, d'octobre 1987 à juin 1988. Deux grandes étapes ont été distinguées et constituent les deux parties du film.

Première partie (48 mn) d'octobre à décembre, le temps de l'apprentissage global et des premières analyses.

Seconde partie (66 mn) de janvier à juin, le temps de l'analyse (alors que se poursuit le stockage), temps de la pénétration du code... vers la maîtrise, dans la lecture aussi bien que dans l'écriture, du système orthographique.

BON DE COMMANDE

Nom de l'établissement ou organisme :

Adresse :

désire exemplaire(s) de la cassette vidéo *Apprendre à lire naturellement*.

standard VHS (250 F l'unité)

standard U MATIC (450 F l'unité)

Payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de ADRIEN (Association développement recherche innovation en École normale).

Bon à retourner à l'adresse suivante : Centre Audiovisuel, École normale d'instituteurs, 45, avenue des États-Unis - 78000 Versailles - Tél. : 39.50.47.32.

De la classe... à BTJ

Saint-Yrieix : la classe prend l'air

Une classe de CM2 sur les traces de Constance, apprentie parachutiste à... seize ans

Il y a deux ans, ils étaient en CM2 à l'école primaire L.-Pergaud de Saint-Yrieix. Désormais au collège, ils ont retrouvé hier leur ancien instituteur pour la présentation de la brochure BTJ* qui n'aurait pu être publiée sans leur travail. Constance aussi était là...

BTJ cela veut dire bibliothèque de travail junior, une collection de brochures réservées aux 6-10 ans, fondée par Célestin Freinet et désormais éditée par les Publications de l'École moderne française.

On est en plein dans ce que l'on appelle la pédagogie active : cette revue (13 numéros par an) est entièrement inspirée par des travaux réalisés par des élèves du primaire dans le cadre de la classe. Et le n° 329 qui vient de sortir n'aurait jamais vu le jour sans le concours des élèves du CM2 Louis-Pergaud de Saint-Yrieix, transformés pour la circonstance en journalistes en herbe.



Un record inédit

Tout remonte à l'année scolaire 87-88. L'instituteur propose comme thème de travail : l'air. Et justement, la *Charente Libre* vient de publier un reportage sur Constance, une jeune collégienne de seize ans, la plus jeune parachutiste de France en vol libre. Jean-Marie Boutinot se dit alors que sa classe tient là un bon sujet pour ajouter à la liste des sujets abordés dans la collection BTJ. Et tout le monde se met au travail.

Quelques élèves se chargent d'inviter Constance, qui acceptera d'expliquer devant la classe son expérience. D'autres se penchent sur l'histoire du parachute et son évolution jusqu'à l'aile volante communément utilisée aujourd'hui. Il faut aussi rassembler les photos d'illustration, avec parfois la collaboration d'entreprise locale comme Aérazur de Châteauneuf.

Bref, au bout de quelques mois, Jean-Marie Boutinot a rassemblé un épais dossier qu'il soumet à l'équipe de BTJ. Après que le texte ait été repris plusieurs fois, notamment sur les conseils d'autres classes adeptes de la pédagogie Freinet à qui le manuscrit avait été soumis, la brochure vient de sortir. Elle est disponible dans les centres de documentation et d'information.

Hier, Jean-Marie Boutinot a donc retrouvé ses anciens élèves pour leur présenter le fruit de leur travail, à la salle de la Combe à Saint-Yrieix.

En vingt-cinq pages, abondamment illustrées en couleur, on y apprend tout sur le parachutisme et toutes les utilisations possibles du parachute. L'ouvrage, soumis à l'appréciation du club du SCA-parachutisme de Champniers, a été couvert d'éloges, comme étant une bonne approche de ce sport, autant à usage d'enfants de moins de dix ans que d'adolescents un peu plus âgés.

Jean-Luc Fontaine
Avec l'aimable autorisation
de *Charente-Libre*

* BTJ : Bibliothèque de travail junior, brochure documentaire pour les 6/10 ans publiée par les Publications de l'École moderne française - Cannes.



Des travailleurs parlent à d'autres travailleurs, anciens et futurs

Le chantier BTJ recherche des classes collaboratrices et des classes lectrices pour ses futurs projets. Quelle différence entre les deux ?

Les classes collaboratrices :

Un projet est annoncé. Son point de départ, c'est un album de classe, une recherche avec quelques documents, la proposition d'un coin, une commande de chantier... Un secteur est responsable de ce projet et des classes collaboratrices vont travailler autour du sujet :
- représentations mentales des enfants
- recherches documentaires

- expérimentations
- visite d'une exposition
- rencontre avec un scientifique
- lettres à une personne-ressource
- visionnement et compte rendu d'un film, d'une émission TV
- constitution d'une bibliographie...
Bien sûr, chaque classe ne fera pas tout cela, mais chacune apportera sa pierre à l'ouvrage. En tout cas, un travail éminemment intéressant, motivant, puisque choisi à partir des centres d'intérêt des enfants... pédagogique, donc !



Les classes lectrices :

Le projet élaboré par l'équipe de classes collaboratrices a été rédigé par le secteur responsable. Il est alors envoyé à un réseau de classes lectrices, dont le rôle sera de critiquer le projet :

1. vérifier le vocabulaire employé, sa compréhension par les enfants, signaler les manques, les erreurs éventuelles (oui, oui, ça arrive !), les désaccords, les défauts de syntaxe, les imprécisions des schémas ou des illustrations...
2. faire des suggestions : explication des termes, nouveaux schémas, signalement d'autres sources bibliographiques, nouvelle rédaction d'une explication, voire modification du plan si nécessaire, etc.

Ce travail de lecture critique est, lui aussi, très formateur pour les enfants et déclenche parfois des pistes surprenantes dans les classes !

Dans les deux cas, le rôle de l'adulte-lecteur est évidemment très important, mais il est bien certain qu'être classe lectrice entraîne une moindre implication et un moindre travail qu'être classe collaboratrice. Par contre, si l'on peut « corriger » deux ou trois projets dans l'année sans problème, on ne pourra sûrement pas collaborer efficacement à plus d'un projet. Les grands travailleurs peuvent cumuler les deux activités, ils seront les bienvenus au chantier !

Si vous souhaitez des renseignements, une adresse :

Jean-Pierre Radix, 2, allée de la Gravière - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.
Tél. : 78.59.66.09.



Droits des enfants et des jeunes

Travailler autrement au lycée

Lycée, je t'aime Démocratie, je t'adore

La FIDL ou Fédération indépendante et démocratique lycéenne est née après les événements de novembre 1986. Fondée par des lycéens issus de SOS Racisme, elle commence véritablement ses activités fin 87. Entièrement constituée de lycéens, elle tente d'organiser, dans un grand nombre de lycées, des débats et des animations portant sur des sujets d'actualité (le racisme, le sida, les problèmes des élèves...). Il existe soixante-dix comités FIDL dans les lycées et trois cents établissements environ sont en contact avec la fédération qui revendique environ trois mille membres.

Actuellement, la FIDL tente de promouvoir une campagne d'action en faveur du droit des lycéens : d'une part, par une pétition nationale *Lycée, je t'aime, démocratie je t'adore*, qui a déjà recueilli plus de 15 000 signatures (dont celle de l'ICEM - pédagogie Freinet), d'autre part par la promulgation d'une *Charte des droits des lycéens*. (Voir ci-après.)

Ce sont ces textes de la FIDL que nous reproduisons ici, éléments intéressants pour un débat entre les lycéens et leurs enseignants.

Informations recueillies auprès d'Olivier Cessot de la FIDL

Extrait de FIDL-News

Dans nos interventions auprès du ministère, pendant la discussion autour de la loi d'orientation proposée par Lionel Jospin, nous avons placé la revendication de droits pour les lycéens en avant. A cela, on nous a répondu par la création du conseil des délégués d'élèves. Si cela ne répond pas à l'ensemble de nos revendications, c'est un premier pas et nous devons nous saisir de cette structure pour aller plus loin.

Aujourd'hui, nous sommes encore dans le vague au sujet de ce conseil des délégués, personne ne pouvant nous dire ce qu'il sera vraiment. Mais nous savons, en revanche, ce qu'il devrait être.

D'abord, il faut qu'il se réunisse toutes les six semaines et que les délégués y aient réellement la parole, qu'il soit pris au sérieux par l'administration. Pour ce faire, il faut créer un exécutif lycéen pour appliquer les décisions prises lors des conseils. Cet exécutif doit être élu par l'ensemble des délégués. Il doit posséder tous les outils (locaux, matériels) pour qu'il puisse travailler d'une manière efficace.

Ensuite, le conseil doit avoir la gestion du foyer socio-éducatif, c'est-à-dire que le conseil en tant que tel est président de celui-ci. Mais plus largement, le conseil doit être habilité à discuter de l'ensemble des problèmes que rencontrent les lycéens à l'intérieur du lycée (problèmes pédagogiques et matériels : règlement intérieur, projet d'établissement, action éducative, sanctions disciplinaires, rythmes scolaires, emplois du temps, sureffectifs, locaux insalubres, cantines surchargées, CDI non utilisable...).

Les délégués élèves, si l'administration ne remplissait pas ces devoirs face à ce conseil, devraient pouvoir en référer au rectorat et celui-ci devrait alors agir pour que l'admini-

nistration remplisse son devoir envers les délégués.

C'est seulement à ces conditions que le conseil des délégués élèves sera facteur de démocratie à l'intérieur du lycée et placera les lycéens au centre du système éducatif.

Si vous désirez rencontrer des membres de la FIDL ou être au courant des activités ou vous abonner gratuitement à FIDL-News, écrire à :

*FIDL, 108, avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris
Tél. : (16.1) 43.57.55.73*

ou contacter le comité FIDL de votre ville.

FIDL

Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne

Charte des droits des lycéens

Article 1^{er} - Tout jeune a le droit de poursuivre ses études sans limite d'âge. En conséquence, on ne peut empêcher un lycéen de plus de seize ans qui le désire de se réinscrire au lycée.

Art. 2 - L'enseignement public doit être gratuit à tous les niveaux et rendu accessible à tous par une aide matérielle et un effort public particulier pour tous ceux et toutes celles qui, sans elle, ne pourraient poursuivre leurs études.

Art. 3 - Toute discrimination entre lycéens pour quelque raison que ce soit et notamment entre lycéens français et étrangers doit être interdite. Ces derniers doivent donc être inexpulsables.

Art. 4 - Tout bachelier doit avoir la possibilité de s'inscrire sans sélection préalable à l'université.

Art. 5 - Aucune classe ne doit dépasser vingt-cinq élèves. Toute classe doit pouvoir être dédoublée lors des travaux pratiques, cours de langues et autres cours spécialisés.

Art. 6 - Chaque lycéen doit pouvoir, s'il le désire, bénéficier d'un soutien pédagogique dans le cadre du lycée.

Art. 7 - Il ne doit plus y avoir sélection mais orientation, aucune matière ne doit servir à sélectionner. Les redoublements doivent être une exception.

Art. 8 - Chaque lycéen doit décider en premier lieu de son orientation, de son passage ou de son redoublement. C'est au conseil de classe de faire appel et non l'inverse.

Art. 9 - Chaque classe doit bénéficier de représentants mandatés dans les structures de décision du lycée (conseils de classes, conseil d'administration) : ce sont les délégués. Ceux-ci doivent bénéficier d'une formation dispensée par l'Éducation nationale. De plus il doit y avoir concertation avec tous les lycéens sur les grandes décisions du lycée par une information plus élargie (réunions, débats, commissions...).

Art. 10 - Tous les lycéens doivent bénéficier sans restriction des droits démocratiques élémentaires : liberté d'expression, d'affichage, de réunion (ce qui implique panneaux d'affichage et salles de réunions obligatoires), d'association, droit de grève et de manifestation.

Art. 11 - Tout lycée doit développer une vie associative, notamment par l'existence d'un foyer et de clubs. Les lycéens doivent pouvoir, avec les enseignants et les parents, gérer le foyer et organiser des activités financées par l'administration sans cotisation préalable.

Art. 12 - Tout lycéen doit pouvoir pratiquer dans le cadre du lycée des activités socioculturelles et sportives sachant que le temps scolaire doit être aménagé à cet effet. Bibliothèque, salles de réunions, foyer, locaux sportifs doivent donc être aménagés en conséquence.

Art. 13 - Les lycéens ont le droit de vivre et de travailler dans des locaux salubres, agréables, respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

De plus, tout lycée doit être pourvu d'une infirmerie équipée, ouverte en permanence, tenue par des infirmière(s) qualifié(s).

Art. 14 - Au cours et à la fin de chaque année, les lycéens doivent pouvoir discuter avec l'ensemble des professeurs du contenu des enseignements et des méthodes pédagogiques dans le cadre des programmes nationaux.

Art. 15 - Tout jeune a le droit aux brevets d'État et ceci gratuitement.

Droits des enfants et des jeunes

Droit à l'expression

Courage, franchise, émotion



Saint-Just-en-Chevalet, janvier-février 1989, mes vingt-six enfants de CE2-CM1 s'attellent à la rédaction d'une déclaration des droits des enfants. Ce travail nous a été commandé par un journaliste du *Monde* qui était venu quelques mois plus tôt faire un article sur la classe. Stimulés peut-être par la fierté d'être pris au sérieux, habitués à débattre par la pratique courante des réunions de classe, les enfants sont aussi sensibilisés à un certain nombre de problèmes liés au statut de l'enfance, par la présence dans la classe de six « cas sociaux » placés dans un internat voisin. Ce travail sera mené collectivement. Mon travail est très difficile : il s'agit tout à la fois d'organiser le temps, de structurer les débats, de recentrer les interventions, d'aider à la rédaction, sans influencer le contenu de l'expression, sans briser la spontanéité de la parole, sans trahir les pensées. Mon obsession : la manipulation... tellement « facile » !

La forme solennelle des articles est voulue : elle est calquée sur la déclaration des droits de l'homme, affichée depuis longtemps en classe. Au début, je n'ai pas parlé de la déclaration des droits des enfants existante et nous n'avons étudié la BTJ* sur ce sujet qu'une fois leur « déclaration » terminée.

Les enfants ont d'abord énoncé par écrit leurs revendications, leurs propositions. Ils ont classé ces éléments en trois parties :
- droit à l'école
- droit dans la famille
- droit en général (sic).

Ils ont opéré des regroupements entre les diverses revendications pour en chercher les points communs. Les débats furent souvent passionnés. Puis la rédaction a commencé, chaque proposition de phrase étant soumise à l'approbation générale. Quel souci de démocratie pour ne pas éliminer la proposition de l'un ! Quel respect mutuel dans la mise en question des arguments de l'autre ! Quelle qualité de débat ! Quel courage et quelle franchise aussi quand un enfant contesta l'organisa-

tion coopérative de la classe, réclamant le droit de travailler selon les méthodes de son choix ! Et quelle émotion parfois quand un enfant, placé à l'internat par la DDASS,

réclama et argumenta sur le droit de vivre seul, sans adultes !

Le journaliste s'est déclaré « gêné » par certains articles. S'il est vrai que des propositions demandaient à être développées, je revendique complètement, comme premier témoin, l'authenticité de l'expression des enfants et l'honnêteté avec laquelle j'ai rempli ma mission d'aide à la réalisation du document.

Ce moment a été très fort dans notre vie en classe. Une complicité étonnante s'est établie entre les enfants.

J'avoue en avoir été ému quelquefois. En mai-juin, ils rédigèrent leurs cahiers de doléances** et y placèrent, en forme de conclusion, LEUR déclaration des droits des enfants !

Michel Girin,
24 février 1990

* BTJ 292 : « Nos droits d'enfants sont-ils respectés ? » - PEMF Cannes.

** Opération « Cahiers de doléances » lancée en 89 par les Francas et l'ICEM.

DÉCLARATION DES DROITS DES ENFANTS

Article premier

Les parents n'ont pas le droit total sur les enfants. Ils ne répondent pas à notre place, ne parlent pas pour nous, ne décident pas tout dans nos activités personnelles.

Article deuxième

La violence des adultes ne doit pas se pratiquer sur l'enfant. Il est trop facile d'abuser de sa force.

Article troisième

Tout enfant doit manger à sa faim. Mais on ne doit pas être forcé à manger quand on n'a pas faim. Les enfants ont le droit de choisir leur menu, chez eux ou à la cantine.

Article quatrième

Au nom du principe d'égalité, riche ou pauvre, chaque enfant doit recevoir pour Noël le cadeau qu'il a choisi. C'est l'État qui paye.

Article cinquième

L'enfant a le droit de s'habiller comme il le désire. Il a le droit de suivre la mode, de déchirer le genou de son pantalon, de choisir sa coupe de cheveux.

Article sixième

Chaque enfant doit pouvoir s'instruire. À l'école, il a le droit de choisir son programme : dans les classes primaires, il pourrait par exemple apprendre la langue étrangère de son choix, faire des expériences de chimie, de technique, etc. dans des salles adaptées.

Article septième

La liberté de travailler est accordée aux enfants. Il choisit lui-même sa méthode de travail en début d'année. Il ne doit plus y avoir de devoirs à la maison.

Article huitième

On va à l'école quand on veut. Il n'y a pas d'heure particulière ; l'école est toujours ouverte. Elle ressemblerait à un grand libre-service.

Article neuvième

Au nom du principe de la « cabane », il existera deux maisons : une entièrement pour les enfants et une pour la famille. En ville, il y aura des immeubles réservés aux enfants. Dans ces endroits secrets, on aura le droit de recevoir ses copains et d'avoir des animaux.

Article dixième

Le droit de conduire des voitures « sans permis », en plus des vélos et des mobylettes, est reconnu aux enfants. L'âge pour avoir le droit de conduire mobylettes et voitures sans permis est fixé à douze ans.

Article onzième

L'enfant doit pouvoir choisir son métier librement. Les filles pourront être pompières, mécaniciennes, maçonnes, les garçons pourront être nourrices, hôtes de l'air.

Article douzième

Il est reconnu à chaque enfant le droit de choisir jusqu'à quel âge on est enfant.

Si quelqu'un ne se sent pas capable de prendre des responsabilités, il a le droit de rester en enfance.

La classe CE2-CM1
Saint-Just-en-Chevalet - Mars 1989

Pour les adultes

Planètes : les nouveaux mondes

C'est au terme d'un extraordinaire voyage qui aura duré douze années que la sonde Voyager est arrivée en août 1989 aux confins de notre système solaire d'où elle nous a envoyé des images inédites de Neptune et de son satellite Triton.

A cette occasion, l'Association française d'astronomie dresse le bilan de la conquête planétaire dans un numéro spécial de sa revue *Ciel et Espace*. Hubert Reeves, Albert Ducrocq, Haroun Tazieff, Albert Jacquard et les meilleurs astro-physiciens y font le point des dernières découvertes. Ce livre, illustré par plus de cent photographies couleurs, est un excellent ouvrage de vulgarisation scientifique nécessaire à tous ceux que l'astronomie passionne. C'est également un guide précieux qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques scolaires.

Patrick Bensa

On peut se procurer cet ouvrage auprès de l'Association française d'astronomie, 17, rue Émile-Deutsch-de-la-Meurthe - 75014 Paris.

Lire, voir, entendre Les francophonies Éducation et pédagogies

Anciennement *Les Amis de Sèvres*, la revue *Éducation et pédagogies* consacre son numéro 4 à une meilleure connaissance des francophonies.

Au sommaire de ce numéro coordonné par Patrick Prévost (CIEP) :

- Nouvelles dimensions de la francophonie.
- Regards croisés sur la francophonie.
- Pour une meilleure connaissance des productions francophones.
- Perspectives internationales.

A commander à : CIEP Éducation et pédagogies - 92311 Sèvres Cedex.

Cronicas provençales de la Terra par André Abbe

Patiemment égrenées chaque semaine pour les lecteurs de *L'Agriculteur provençal*, les brèves chroniques d'André Abbe concentrent leur lumière sur les événements les plus divers, mais qui tous ont un sens pour ceux qui vivent dans le pays qui s'étend, comme dirait Mistral, « dis Aup i Pirénèu », et « de la mar fins qu'à la Louïro » : autrement dit l'Occitanie.

Ce livre de 96 pages, format 18 x 24, réunit 64 chroniques illustrées par des photos de l'auteur, écrites en provençal, choisies par André Abbe et complétées par une présentation d'Alain Barthélémy.

De plus, un lexique de sept pages est là pour aider ceux qui auraient du mal à entrer dans le texte ou qui voudraient employer cet ouvrage pour apprendre le parler d'Oc.

Cet ouvrage est à commander à : Éditions Aquo d'Aqui, BP 311 - 05006 Gap Cedex.

Publications de l'École moderne française

J Magazine 107
Au sommaire :
 Histoire : Le clown - L'armoire.
 Bandes dessinées : Histoire à

tout casser - Le renard et la souris.
Je cuisine : La mousse au citron.
Je fabrique : Le téléphérique.
Je joue : L'avion facile.
Je me demande : Le ver de terre.

BTJ

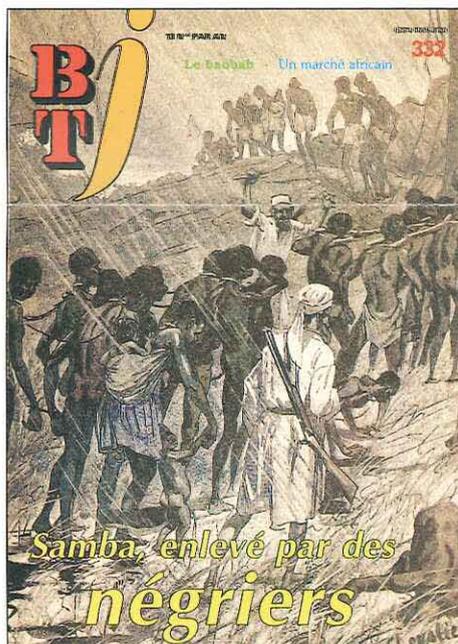
n° 332

Samba, enlevé par des négriers
 A travers l'histoire de Samba, ce reportage a l'ambition d'expliquer aux enfants les causes, les

modalités et les conséquences de la traite des Noirs.

Au-delà, il souhaite montrer l'universalité du phénomène de l'esclavage, dans le temps et l'espace.

Cette BTJ permet également d'aborder avec les enfants la question des droits de l'homme et de mieux leur faire appréhender la notion de liberté.



BTJ n° 1016
Le chamois

Ce reportage a pour but de découvrir le chamois, ce mammifère ruminant de la famille des bovidés, au cours des différentes étapes de

sa vie, de la naissance à sa mort, mais surtout de mieux connaître son adaptation à la montagne au fil des saisons.

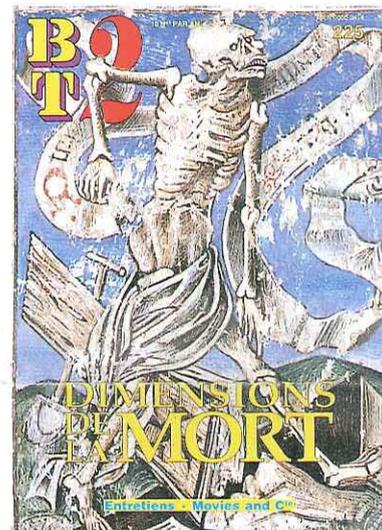
BT2

n° 225

Dimensions de la mort

La mort a-t-elle un sens ? Le sens ? Est-ce elle qui « donne un sens » à notre vie, comme l'affirme Sartre ? Est-ce cette chose répugnante que repousse Camus ?

De tout temps, les hommes se sont posés ces questions à travers leurs multiples civilisations. Penseurs, écrivains, artistes l'ont évoquée, ont essayé de la comprendre, de s'y préparer, de se la concilier ou, au contraire, de la repousser, de l'affronter directement...



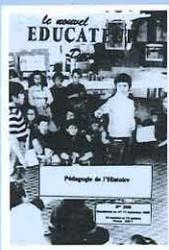
Créations

n° 46

Au sommaire :

- Une classe céramique
- Limoges, An feu
- Christian Christel, émailleur
- Les encres de Sylvie
- Sculptures de neige
- Quatre mains au cœur de la création
- Au clair de la terre
- Peinture sur soie
- La photocopieuse, outil de création
- Une gravure de cauchemar
- La photographie contemporaine.

PEMF - BP 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex.



A lire en supplément à ce numéro :

le nouvel
EDUCATEUR

Documents

n° 215

- Au sommaire :**
- Encore des monographies...
 - Les « 3 L » d'Angel ou l'accueil de la violence.
 - On change d'école : redémarrage.
 - Mickaël : des livres et des loups.
 - La pédagogie institutionnelle en maternelle.

Monographies (II)

par le Module
 « Genèse de la coopérative »
 de l'ICEM

Pour les jeunes

Où sont passées les mémés ?

Yves Pinguilly
Éditions Casterman
Collection Mystère

Ceux qui ont apprécié *Une semaine au cimetière* se réjouiront en retrouvant l'inspecteur Frolot. Et l'inspecteur Frolot a tout vu... Ça promet ! Ça promet d'autant plus qu'elles n'arrêtent pas de disparaître, les petites vieilles de Ménilmontant. Cette fois, le flic aux moustaches qui trempent dans son bol a du bol. Il fait équipe avec la super Véro officier de police judiciaire de sexe féminin, pour tout vous dire. Mais justement, je ne vous dirai pas tout. Pinguilly sait épinglez les touches d'humour et les images neuves sans perdre en route son flair d'écrivain détective. Nadine Brass a le trait de crayon juste. Un beau couple, pour un bouquin qu'il faudra voler aux moutards curieux.

Robert Boudet

Livre-puzzle Jeux de couleurs

Lionel Kœchelin
Éditions Circonflexe

Pour les tout-petits, à partir de trois ans, une initiation aux couleurs avec un livre solide (peut-être un peu lourd ?). Il y a de quoi lire pour les papas, mamans, mémés, et de quoi découper, juste avec les doigts, pour les bambins. Il y a même une sorte de poche pour ne pas égarer les pièces cartonnées. Le petit pourra ainsi marier la sauterelle et le vert, la souris et le gris.

R. B.

Contes à dire et à redire

Auguste Nesmy

Éditions Farfadet bleu. Le Dé bleu

Trois contes pour les enfants de sept à onze ans, écrits par Auguste Nesmy et préfacés par Jacques Charpentreau. Il était une fois... un Prince au yeux d'or, un Chat qui ne voulait pas attraper les souris et un mystérieux Magasin des contes où l'on croise Grimm, Andersen, Perrault qui viennent se procurer les accessoires nécessaires pour faire leurs contes. Un petit livre à découvrir.
Un livre de 24 pages, format 20 x 20 cm.

Es Srir

Jacqueline Maitte-Lobbé
Éditions Le Dé bleu

Voici un conte d'inspiration maghrébine qui nous explique comment et pourquoi le bonheur a quitté le village de Tréboulbou proche du désert. C'est Es Srir - un djinn - et ses enfants qui ont fait entrer le bonheur au village. Jusqu'au jour où Mustapha le grincheux « l'expédia au diable »...
Éditions Le Dé bleu : Chaillé-sous-les-Ormeaux - 85310 Saint-Florent-des-Bois.

Deux titres communiqués par
Joël Blanchard

Ces livres qui dérangent...

L'école peut-elle enseigner les joies de la musique ?

Georges Snyders
Éditions EAP
Issy-les-Moulineaux,
France, 1989

Marx aurait aimé le rock...

Nous vivons une époque de confusions mais aussi d'éclaircissements. Les régimes communistes s'effondrent. Mais entraînent-ils dans leur chute toutes les analyses de Marx ? Georges Snyders, à vrai dire, ne s'est jamais identifié avec toutes les démarches des communistes et ceux-ci ont souvent utilisé ses vues sur « une éducation progressiste » pour y voir l'illustration d'une pensée épousant la sensibilité du parti à défaut de ses prises de position. En réalité, Snyders témoigne une grande attention à la jeunesse et l'analyse qu'il fit de la séduction de la jeunesse par le nazisme (1) est encore maintenant ce qu'on a écrit de mieux, en France, sur ce sujet.

L'auteur possède son Graal : la quête de la joie dans l'enseignement, sur laquelle il s'est longuement expliqué dans *La joie à l'école* (2). Pourtant la façon abstraite de traiter ce thème révèle qu'on a affaire à un théoricien nourri de livres plus qu'à un enseignant qui suit dans sa classe l'évolution de ses élèves. Snyders estime qu'un chercheur ne doit accueillir des témoignages qu'au second degré, quand ils ont été débarrassés de leur gangue anecdotique. Ceci donne à ses analyses de la profondeur mais leur enlève cette impression du vécu que précisément les jeunes, qu'il met au centre de ses intérêts, recherchent. Il lui arrive de remercier les professeurs de musique qui l'ont accueilli dans leur classe mais sans souffler mot de ce qu'il y a vu, l'essentiel pour lui étant de mettre à l'épreuve, à l'occasion de discussions, ses propres idées.

Pour Snyders, l'école doit être en mesure de fournir aux élèves une joie intellectuelle et une joie esthétique d'ailleurs inséparables, par un cheminement contrôlé vers les chefs-d'œuvre. C'est une promesse ancienne mais il s'agit ici de la réaliser dans le présent : la joie présente est dimension essentielle de la pédagogie. Or, le rock, musique de l'immédiat, de l'échange et de la révolte, rejoint les aspirations de Marx. Selon Snyders, *Le rock prend grandeur lorsqu'il se veut musique de contestation, de révolte et même de révolution, il ne se contente pas de mettre en question, en accusation cette société, de refuser les modes de vie qu'elle sécrète, il en est recherche active. Il cite Barsamian et Jouffa : Le rock donne envie de vivre autrement, loin de la loi du plus fort et de celle du profit conjugués* (3).

Ainsi le rock devrait être pris au sérieux par l'enseignant de musique, non pour plaire aux élèves ou ne pas se couper de leur sensibilité mais parce que le professeur lui reconnaît une valeur réelle. En discutant du bon rock et du rock commercial standardisé, on ouvrirait la voie à la prise de conscience des valeurs esthétiques, on ferait découvrir les différentes manières d'écouter une musique et on arriverait progressivement à la joie que procurent les grandes œuvres où la tension entre le tumultueux et la rigueur arrivent à réconcilier l'individu avec la société et avec lui-même. Un livre qui ne saurait laisser indifférent.

R. Ueberschlag

(1) « Il n'est pas facile d'aimer ses enfants », PUF, 1980.

(2) « La joie à l'école », PUF, 1986.

(3) Barsamian J. et Jouffa F. : « L'âge d'or de la pop music », p. 15.

ABONNEMENT 89-90		le nouvel EDUCATEUR		
Si vous étiez abonné, en 88-89, à l'une des revues PEMF, n'utilisez pas ce bulletin pour vous réabonner. Attendez de recevoir le bulletin spécial de réabonnement.				
ADRESSE DE LIVRAISON En capitales. Une seule lettre par case. Laisser une case entre deux mots.	Nom	_____		
	Prénom	_____		
	Adresse	_____		

	Code Postal	Commune	_____	
	Pays	_____		
A174	s'abonne à :	Qté	TARIF (1) France	Montant
	Le Nouvel EDUCATEUR avec dossiers		5331 226 F	
(1) Tarif valable jusqu'au 31 mai 1990			TOTAL	
REGLEMENT : doit être joint, excepté dans le cas de facturation à un libraire, un établissement, une mairie ou un organisme public.				Date : _____
MONTANT <input type="checkbox"/> par chèque bancaire libellé à PEMF				Signature : _____
<input type="checkbox"/> par CCP sans indication de numéro de compte				
PEMF - BP 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX				

BILLET

L'école aussi a besoin de béquilles

Cette histoire se passe dans l'île de la Réunion. Peu de temps après les grandes vacances de pleine année scolaire, un instituteur de CP se blesse au genou en faisant du sport. Il doit s'absenter pendant deux mois durant lesquels il est obligé de se déplacer avec des béquilles. Dans l'Éducation nationale, pour un congé d'une telle durée, les enseignants sont remplacés. Il ne doit pas y avoir de problème pour les programmes.

Dans les jours qui suivent son hospitalisation il se fait transporter, avec ses béquilles, à son école pour prendre contact avec son remplaçant qui est bien content de sa classe et qui, de plus, aime le CP.

Les deux enseignants sympathisent et décident de se voir tous les soirs après l'école pour préparer la classe et assurer ainsi une continuité dans l'enseignement.

Pendant un certain temps, le remplaçant passe après l'école chez le titulaire du poste... Jusqu'au jour où le remplaçant informe son collègue que son inspecteur l'envoie travailler dans un coin perdu de l'île et que cette décision est sans appel : « Ce sera une expérience très enrichissante pour vous ?... »

Sans se lasser notre instituteur prend contact avec le nouveau remplaçant et la collaboration continue mais ce n'était que le début d'un phénomène qui existe parfois dans l'Éducation nationale : « la valse des remplaçants » que l'on nomme pour quelques jours, puis que l'on envoie ailleurs... Combien y en a-t-il eu ? Deux, trois, quatre ? L'instituteur ne sait plus. Les collaborations continuent-elles ? Parfois, mais de moins en moins. Il faut les comprendre, les remplaçants, certains font quarante, cinquante kilomètres ou plus pour venir travailler, puis pour rentrer chez eux... Alors le soir ils sont pressés...

Pendant ce temps, notre instituteur constate que la station debout n'est pas encore possible pour lui sans béquilles. Il prolonge son congé pour arriver au maximum, trois mois à salaire plein. Et les enfants ? Eh bien eux, ils font connaissance avec le cinquième ? le sixième remplaçant ? Ils ne savent plus. Et tous ces remplaçants ne se sentent pas compétents pour l'apprentissage de la lecture au CP... Alors, ils font avec...

Fin mai, le titulaire de la classe revient et fait de son mieux jusqu'à la fin de l'année scolaire pour compléter l'apprentissage de la lecture de ses élèves, pour qu'ils ne soient pas trop « perdus » l'année suivante. A la rentrée il changera d'école, se rapprochant de son domicile, ne voulant plus gaspiller son énergie quand certains n'hésitent pas à saboter le travail des autres...

Bilan pour les enfants : trois mois de classe, deux mois de vacances, trois mois de remplaçants différents et trois mois de classe « stabilisée ».

Bilan de l'instituteur : il a appris l'année suivante qu'il était le seul responsable du niveau faible de ses (?) élèves, alors que l'institutrice de CE1 qui les avait ne disait pas en être gênée.

Christian Courtois
53, ligne Bertaut
97435 St-Gilles-les-Hauts

Extrait de « Comment créer, fabriquer et enrichir l'échec scolaire à l'île de la Réunion ? ».

Ce billet d'humeur ne pourrait-il avoir été écrit par un enseignant de la métropole ?

Le monde vu par les yeux des enfants de France

Exposition géante d'art enfantin

Sur le thème ci-dessus, le club de l'amitié entre les peuples de Samarcande, en collaboration avec la Fondation soviétique de la culture, organise vers le milieu de 1990, dans le plus grand salon d'exposition de cette ville âgée de 2 500 ans, une exposition géante d'art enfantin : peintures, dessins, graphismes, photos - en couleurs et en noir et blanc - modelages, collages et toute autre forme d'expression artistique enfantine.

Nous demandons leur participation à tous les enfants qui aiment dessiner, photographier, modeler, etc.

Thèmes et techniques : libres.

Âge des participants : jusqu'à dix-huit ans.

Ne pas oublier d'indiquer clairement le titre de l'œuvre, le nom complet, l'âge et l'adresse de l'auteur.

Chaque participant recevra une lettre de remerciement et des cartes postales montrant les beautés antiques de Samarcande ou une autre récompense.

De plus, un jury compétent attribuera un prix spécial aux contributions les plus intéressantes.

Veillez envoyer tout ceci jusqu'au 1^{er} juin 1990 à :

International Friendship Club
PO Box 76
703000 Samarcande - URSS

Nous espérons une participation massive. Si c'est le cas, l'exposition circulera dans plusieurs villes d'Union soviétique.

Un espérantiste de Samarcande

Aide aux handicapés pendant les vacances

Vous avez plus de dix-huit ans, des vacances dynamiques et motivantes vous intéressent, vous désirez prendre un temps pour aider les autres.

Vous pouvez le faire avec l'Association des paralysés de France.

Devenez, pour deux ou trois semaines, en juillet ou en août, accompagnateur au pair dans un séjour de vacances ou un voyage organisé pour des personnes handicapées physiques.

Qualités appréciées : la disponibilité, le sens de l'écoute, des compétences en sport, musique, animation...

Voyage, hébergement, nourriture et sécurité sociale pris en charge par l'association.

Pour tous renseignements, adressez-vous sans tarder à :

Jacques Obadia - Service Vacances - Association des paralysés de France - 17, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris.
Tél. : (1) 45.80.82.40 du lundi au jeudi.

Association des paralysés de France

Comité de rédaction

Eric Debarbieux, Monique Ribis, Roger Ueberschlag et un réseau de correspondants locaux.

L'Institut coopératif de l'École moderne (ICEM)
Président : André Mathieu 62, Boulevard Va n Iseghem - 44000 Nantes

Ouvrez les livres aux bébés

Campagne Institut de l'enfance et de la famille (IDEF)

Les supports de communication de la campagne :

- une affiche Ouvrez les livres aux bébés ;
- une carte postale ;
- un dépliant ;
- un dossier documentaire : dossier fiches 21 x 29,7 de 80 pages ;
- un livre Lis-moi une histoire de Tony Bradman, Éditions Centurion ;
- un document vidéo : reportage dans une famille du Nord de la France. VHS-Diffusion OMJC Ferme Dupire, rue Yves-Décugis - 59650 Villeneuve d'Ascq.
Tél. : 16.20.43.50.50 ou 20.05.14.54.

Contact :

IDEF - 3, rue Coq Héron - 75001 Paris.
Tél. : (1) 40.39.90.03.

Communiqué

L'association Le droit d'écrire, fondée en 1986, a pour but d'élaborer et faire connaître un système d'écriture sans difficultés inutiles, permettant de communiquer dans tous les usages du français et capable de concurrencer l'orthographe.

Si vous ne croyez pas aux pédagogies-miracles, si vous voyez plus loin que les décrets de tolérance ou de modernisation, si vous souhaitez que les informations techniques nécessaires à toute intervention valable sur l'écriture d'une langue soient diffusées au-delà des cercles de spécialistes, si vous voulez apporter vos informations et vos idées...

Participez à notre travail, qui réunit spécialistes et non-spécialistes, devenez un usager actif vis-à-vis de cette pratique sociale qu'est l'écriture de notre langue.

Cotisation avec bulletin : 80 F par an, à adresser à : Le droit d'écrire - 15130 Teissières-les-Bouliès.

L'Europe, formation, rencontres CEMEA

Le calendrier des actions de formation pour des rencontres internationales entre Français, Allemands et autres partenaires européens, organisées par les CEMEA est paru. A partir de dix-huit ans.

Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur BAFA.

Rencontres à thèmes. Rencontres de jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Toutes ces activités bénéficient de l'aide financière de l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

CEMEA : Service international - 76, boulevard de la Villette - 75940 Paris Cedex 19.
Tél. : 42.06.38.10 - minitel : 3615 CEMEA.

L'Institut coopératif de l'École moderne, fondé par Célestin Freinet, rassemble des enseignants, praticiens et chercheurs, dans des actions de formation continue, de recherche pédagogique, de production d'outils et de documents. C'est au sein de ses membres qu'est constitué le comité de rédaction du *Nouvel Educateur*.